

Manière de vivre de nos ancêtres : (suite)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 28

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DU BLASON POPULAIRE

XII

Le blason populaire recèle parfois un vague fond de vérité, mais, en général : pas.

Il est d'habitude, la résultante de notre orgueil, de notre jalousie, de notre méchanceté, et un peu de notre malice.

Et, si vous me demandiez par quel moyen il serait opportun de le combattre, je vous répondrais : en devenant meilleurs, plus humbles et moins stupides.

Il est ridicule de tirer vanité des choses ou des idées qui ne nous doivent rien de ce qui fait leur mérite. Pourquoi, vous là-bas, le chauvin, pourquoi glorifiez-vous outre mesure votre pays aux dépens de celui des autres ? Si le lac Léman existe, vous n'y pouvez rien, n'est-ce pas ? Alors, cessez de faire la roue. Ouvrez les yeux, regardez : ailleurs il y a des sites plus charmants que chez nous. Les chutes du Niagara ne se trouvent pas en Suisse, mon ami, ni les grands lacs de l'Amérique ; il faudrait pourtant vous en souvenir, n'est-ce pas ? Jamais vous n'avez entrepris un voyage, vous n'avez jamais cherché à étudier les coutumes des gens qui vous entourent, jamais établi de comparaison, jamais songé qu'on puisse prendre des leçons chez le prochain, et alors vous vous enflez bêtement, vous jetez autour de vous, par delà les horizons, un regard de mépris. Imbécile !

Et vous, l'autre, le gros : vous critiquez le socialisme ? Pourquoi ? Qu'est-ce que le socialisme ? Hein ? Plait-il ? Le socialisme c'est le socialisme ? Parfait, et voilà, sans doute, la raison plausible pour laquelle vous le condamnez. Monsieur, je ne suis pas socialiste, mais j'estime ridicule d'agir comme vous le faites : en obstiné et en ignorant incapable d'examiner une question. Vous ne parvenez pas à concevoir que d'autres opinions que les vôtres se fassent jour ? Vos théories seules vous semblent intéressantes ?

Imbécile !

Mais après tout : moi, oui moi, pourquoi me fâcher de la mesquinerie des gens ? Pourquoi les en rendre responsables ? Leur éducation et la conformation de leurs cerveaux ne sont probablement les causes, alors, de quel droit vais-je les en blâmer ? Comment ? Je demeure là, en train de prêcher, de crier, de me révolter au lieu de mettre moi-même en pratique mes conseils, au lieu de faire preuve d'un esprit plus compréhensif ?

Imbécile !

Ah ! nous sommes bien tous les mêmes : incapables d'admettre à côté de nos conceptions, d'autres conceptions peut-être plus justes, à côté de nos croyances, d'autres croyances plus légitimes, qui sait ? Nous avons été élevés dans des milieux divers et beaucoup de nos idées, loin de découler de nos propres réflexions, nous ont été ingurgitées au cours de notre enfance. Nous sommes imbus de préjugés, nous frappons sur les tables à grands coups de poings en hurlant : « C'est ainsi et pas autrement ! » Puis, nous nous proposons pour modèles. Mais, quand donc aurons-nous le sens du ridicule ? Quand ? Dites ? Quand cesserons-nous de nous enorgueillir de tout ?

Vous Monsieur, vous êtes Français, n'est-ce pas ? Eh ! bien : qu'y pouvez-vous ? Rien. Vous auriez pu naître bulgare, chinois, arabe ou habitant de Mars suivant le caprice du hasard. Vous n'avez pas choisi votre nationalité, on vous l'a imposée à l'âge d'une heure ; dès lors, pourquoi vous en pareriez-vous comme d'une médaille témoignant de votre valeur ? Pourquoi ?

Vous êtes catholique ? Ce n'est pas votre faute. Vous aviez une semaine quand il fut décidé que l'on vous baptiserait. Vous aviez beau vagir, on ne vous demandait pas votre opinion, et, si le sort l'avait voulu, vous eussiez pu devenir tout aussi bien protestant, juif ou bouddhiste et tout aussi bien croire, par la suite, que vous soyez le seul à détenir la vérité. Donc, soyez tolérant.

Vous êtes bourgeois ? Mais, si la cigogne vous avait laissé tomber dans une humble famille, vous seriez ouvrier. Vous n'avez donc aucun droit de vous prévaloir de votre condition sociale.

Ce qui constitue la valeur d'un homme, ce n'est pas ce qu'il acquiert en naissant, ni la fortune de son papa, ni le nom de ses aïeux, ni sa religion, ni sa nationalité, mais ses qualités d'intelligence et de cœur, puis la situation qu'il s'est assurée par son travail, à lui, et non point par celui d'un ancêtre, fut-il un empereur ou un gros industriel. Vous ne croyez pas ?

Ce sont là des vérités bien simples que j'exprime, pourtant, si nous y réfléchissons davantage et si nous étions logiques, le règne de la paix commencerait. Les luttes deviendraient, peu à peu, moins fréquentes, soit entre peuples, soit entre les classes, soit entre les familles ou les individus ; d'une plus large com-

préhension des gens et des choses naîtraient la tolérance et la charité.

Alors, mais alors seulement, les blasons populaires disparaîtraient.

Hélas ! cela n'arrivera jamais. Voilà vingt siècles qu'on est venu nous dire « Aimez-vous les uns les autres » et voilà vingt siècles que nous nous distribuons de sonores coups de pied !

Néanmoins, je n'aurais pas perdu mon temps en composant cet article, si en le parcourant quelque lecteur se souvenait, un instant, de la devise de ma patrie : « Un pour tous, tous pour un » et s'il en concevait le désir de devenir meilleur.


Je ne saurais mieux terminer ces pages qu'en vous citant le joli mot d'un des personnages de Marivaux, dans *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* :

« Va, dit-il, dans ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez ».

C'est là, peut-être, la plus belle pensée de notre langue française.

André Marcel.

LE VEAU DU PÈRE BROSSET

 YANT lié les pattes du veau qu'il allait vendre au marché de S., le père Brosset le jeta dans le fond de sa carriole, sans se soucier de ses protestations.

La mère Brosset achevait d'atteler Pervenche, la vieille jument.

— Fais bien attention à ton veau ! dit-elle à son mari.

Brosset s'appretait à se hisser sur le marche-pied de la voiture. Il ricana :

— Quoi ! ricana-t-il, ficelé comme il est, t'as pas peur qu'il se sauve ?

La mère Brosset reprit :

— Bien sûr que non ! mais paraît qu'il rôde dans le pays des malandrins qui volent les bestiaux.

— Qu'est-ce qui t'a raconté ça ?

— La Gervaise... Et ils sont madrés, qu'elle dit : ils connaissent les habitudes de tout un chacun !

— Des ragots ! bougonna le père Brosset.

— Ils peuvent y venir ! continua-t-il en clignant de l'œil. Je ne suis point un enfant ! Hue, Pervenche !

Pervenche, enveloppée d'un coup de fouet, démarra flegmatiquement, tandis que Brosset peétait en lui-même contre les sacrées femmes, qui veulent toujours en remonter aux hommes.

De C., où était sa ferme, à S., il y a bien une vingtaine de kilomètres d'une route poussiéreuse, qui jalonnent, de distance en distance des forêts magnifiques. Parfois, Pervenche s'assoupissait. Pour la réveiller, Brosset claquait de la langue en secouant les guides. La jument repartait de son petit trot paresseux : elle n'avait jamais eu beaucoup d'ardeur à la besogne et l'âge lui enlevait encore du zèle.

Tout à coup, comme il venait de dépasser un bois, Brosset aperçut sur le chemin un objet noir : il arrêta Pervenche et descendit de sa carriole. L'objet était une chaussure toute neuve, probablement tombée de l'éventaire d'un cordonnier ambulancier. C'est du solide ; murmura Brosset, en la palpant avec admiration.

— Dommage qu'il n'y en ait qu'une, celle du pied gauche ! Ça ne peut servir à rien !

Non sans regret, il déposa la chaussure sur le sol et poursuivit sa route. Or, cinq cents mètres plus loin, comme il arrivait à la hauteur d'un autre bois, que vit-il à terre ? Encore une chaussure ! Vite, il sauta en bas de la carriole.

— Quelle chance ! s'écria-t-il joyeusement, mais c'est la sœur de la première, celle du pied droit ! Voilà que j'ai la paire, à présent ! Quand je pense que je n'ai pas ramassé l'autre ! Faut que j'y aille ! C'est une pièce de quarante francs, pour le moins qui m'entrera dans la poche !

Prestement, il lança la chaussure dans la caisse de la carriole. Il prit Pervenche à la bride et la fit se ranger sur le côté du chemin, près d'un talus gazonné.

— Broute-voir un peu, ma fille, lui dit-il, et tiens-toi sage. Je reviens à l'instant...

Clopinant, il courut à l'endroit où il avait trouvé la première chaussure : elle n'était plus là. Il chercha partout, jusque dans les fossés : rien !

— Je n'ai vu passer personne ! grogna-t-il. Ce n'est pourtant pas le vent qui l'a fait cavalier !

En fin de compte, intrigué et dépité, il se résigna à rejoindre Pervenche. Une nouvelle déconvenue, plus amère, l'attendait : la caisse de la carriole était vide : le veau et la chaussure avaient également disparu !

Brosset comprit alors, trop tard, le stratagème dont les voleurs, embusqués dans les boqueteaux, avaient usé pour lui ravir sa bête et garder les chaussures dont ils s'étaient servis comme appât. Mais, vexé, il n'osa pas relater l'histoire telle qu'elle s'était passée.

Il porta plainte contre trois bandits masqués, qui l'avaient dépouillé en lui mettant sous le nez un revolver chargé.

Et la terreur règne maintenant dans tout le pays !

Enfantine. — Mademoiselle Lili a eu six ans ce matin-même, et annonce à son père qu'elle sera bien sage désormais.

— Mais il me semble que tu as bien pleuré quand on t'a lavée tout à l'heure, lui dit-il.

— Oui, mais il n'est que sept heures, et j'ai eu six ans à neuf heures et demie.

MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES

(Suite).

Comment les adolescents se doivent gouverner.

Les adolescents sont d'un fort bon tempérament. Voilà pourquoi ils se portent mieux au Printemps qu'en nulle autre saison. Car l'air tempéré est propre à leur nature. Aussi sont bien les viandes tempérées. D'autant qu'ils croissent tousjours de plus en plus et qu'ils ont beaucoup de chaleur naturelle, ils ont mestier de beaucoup de nourriture, autrement leur corps en lieu d'augmenter se consomeroit. Paul leur deffend l'usage du vin. Toutesfois craignant les oppilations, je leur en permettray boire un petit, mais bien trempé d'eau. Ils ne doivent point tant dormir que les enfans : mais comme ils sont plus robustes, aussi ont ils besoin de plus grands exercices, moyennant qu'ils soient sans excez. Car les trop violens engardent leurs corps de croistre en sa juste grandeur. On commande qu'ils soient instruits tant aux arts liberaux que mechaniques et qu'ils s'occupent en diverses sortes d'exercices, afin que travaillans le corps et l'esprit, ils puissent refréner les aiguillons et assauts de la nature... Ils sont subjects à saigner du nez, pour ce que le sang qui abonde alors commence à s'eschauffer. Pour s'en garantir, il est requis de garder mediocrité par tout, en leur maniere de vivre, et de ne se trop eschauffer le corps à chose quelconque. Il leur est interdit aussi de se baigner en eau froide, de peur que le corps estant trop endurcy ne puisse devenir grand.

Les jouvenceaux destinez à l'étude de Philosophie doivent commencer aux bonnes mœurs : veu que pour neant avons cognoissance des choses naturelles ou divines, si premier nous ne rejettons les cupiditez desordonnées hors de nostre esprit. Et à la verité, il est nécessaire que leurs pedagogues prennent bien garde à eux, et sur toutes choses qu'ils leur deffendent de hanter mauvaises compagnies. Car ils sont en cet aage là fort ayez à se desbaucher, s'ils ne sont bien conduits et nourris en la Crainte de Dieu. Il est impossible pour le jour'huy qu'en frequentant le monde, ils ne voyent une infinité de mauvais exemples de gens malvivans, lesquels ils imiteront plustost que les bons, si les peres et meres n'y advisent de prés.

Comment les jeunes gens se doivent gouverner.

La maniere de vivre des jeunes gens qui sont en la fleur de leur aage, doit estre froide et humide pour corriger leur complexion par trop chaude et seche. Par ainsi l'air frais leur est bon comme sont aussi les viandes rafraichissantes. Ils doivent fuir les ails, les oignons, pareillement la moustarde, le poivre, le gingembre et tous autres alimens et condiments acres. Le vin pur prins en quantité leur offense le corps et l'esprit, principalement quand il est fort. Car il leur cause fièvre et douleur de teste et trouble et hebeste l'entendement, et les provoque à cholere

et à luxure. Mais il est expédient d'en user so- brement meslé avec de l'eau, non seulement pour nourrir, mais aussi pour évacuer la bile par les urines et les sueurs.

Ils sont forts et robustes pour endurer la peine et le travail, sans s'offenser. Tellement qu'ils sont beaucoup plus idoines, en cet âge là qu'aux autres, à exercer les charges publiques et à porter les armes. Mesmes sont plus propres à estre marchands, artisans, laboureurs et ser- viteurs : pour ceste cause ils sont appelez des *Latins juvenes*. Selon la nourriture et l'exercice qu'ils prennent, ils ont besoin de dormir. Car le sommeil est nécessaire pour faire la digestion des viandes et pour reparer les esprits animaux dissipez par le travail.

Il semble à voir que cet âge seul soit propre pour les mariages. Car les enfans issus d'ado- lescens et de vieillards sont ordinairement defec- tueux et imparfaits de corps ou d'entendement. Mais ceux qui sont engendrez en la fleur de leurs parens, lorsqu'ils ont le corps et l'esprit en leur force et vertu, sont trouvez beaucoup plus robustes et plus dispos pour secourir la Républi- que. Joint aussi que l'usage du mariage n'offen- se nullement les jeunes hommes, tant pour la perfection de leurs membres que pour l'intégrité de leur force corporelle. Car tant s'en faut qu'ils en soient debilités, comme les autres, qu'au con- traire ils s'en sentent plus alaires et gaillards. Les bains d'eau froide durant la chaleur d'Esté leur sont profitables pour leur santé. Ils doivent éviter la cholere et toutes autres passions de l'ame qui eschauffent et bruslent le sang.

Et d'autant qu'ils sont fort subjects aux fié- vres, tant ardenes que tierces, pour ce qu'ils abondent en humeur cholérique, de laquelle sont engendrees telles maladies, ils ont besoin, pour s'en garantir, de garder exactement le regime que je leur viens d'ordonner.

(A suivre.)

Logique. — Le petit Bob a l'habitude, aux envi- rons de quatre heures, de goûter. C'est une habitude qu'il partage, d'ailleurs, avec la plupart des petits garçons de son âge. Sa mère compose ainsi le menu de celui-ci, invariablement : morceau de pain et mor- ceau de chocolat.

D'ordinaire, le petit Bob mange ensemble le pain et le chocolat, c'est-à-dire qu'il engloutit en même temps le dernier fragment de son pain et l'ultime parcelle de son chocolat. Mais, aujourd'hui, voici qu'il rompt délibérément avec cette tradition. Il dévore le chocolat, puis tend à sa maman le morceau de pain demeuré intact.

— Tiens, maman, dit-il, je n'en veux plus !...

— Tu n'en veux plus ? Pourquoi ça ? interroge la maman du petit Bob, surprise.

— Je n'en veux plus, parce que je n'en veux plus, se contente de répondre celui-ci, très calme.

Et il daigne ajouter :

— Tu sais bien, maman, que je n'aime pas le pain sec !...

Cette fois, la maman du petit Bob s'indigne.

— Comment ! s'écrie-t-elle, tragique, tu refuses ce morceau de pain ?... Ah ! malheureux enfant !... Qui sait, si, sur tes vieux jours, tu auras seulement ce dont tu ne veux pas aujourd'hui ?...

Alors Bob, d'un petit ton badin :

— Mais justement, maman... Si je le mange aujour- d'hui, je ne pourrai jamais l'avoir plus tard !...

LE CINQUANTENAIRE DU LAUSANNE-ECHALLENS

L y a cette année un demi-siècle que cette ligne a été ouverte à l'exploita- tion. Le Conseil d'administration, dans son rapport a rappelé cette date.

A ce propos, voici une correspondance adres- sée le 2 octobre 1873 de Berne à la « Gazette de Lausanne », précisant les conditions auxquelles l'autorisation provisoire d'exploitation pour le tronçon Lausanne-Cheseaux a été accordée :

« Le 27 septembre dernier, la direction du chemin de fer de Lausanne à Echallens a informé le Conseil fédéral de l'achèvement de la section de cette ligne qui va de Lausanne à Cheseaux, sur un parcours de 7½ kilomètres environ. Vu la nécessité d'employer ses locomotives pour le transport du matériel emma- gasiné à Lausanne, la direction exprime le désir de pouvoir aussi transporter son personnel et d'ouvrir

par la même occasion la dite section au public, sur- tout aux personnes de la contrée qui amènent des denrées et du lait à Lausanne. L'ouverture récente de l'hôpital des aliénés nécessitant d'ailleurs un ser- vice pour les fournitures et le personnel, la direc- tion demanda, conformément à l'art. 17 de la loi sur les chemins de fer, l'autorisation d'exploiter immé- diatement, et avant l'achèvement des travaux sur le reste de la ligne, la section Lausanne-Cheseaux. Dans la pensée de la direction, cette exploitation de- vait cependant être tout à fait provisoire. Elle de- manda que les travaux fussent soumis à un examen également provisoire par le Conseil d'Etat vaudois, auquel le Conseil fédéral déléguerait le soin de cet- te inspection, à moins toutefois qu'il ne désirât s'en charger lui-même. La direction motiva cette demande en raison même du caractère provisoire de la me- sure, et de l'ouverture très prochaine de toute la li- gne, qui devra alors être inspectée par des experts fédéraux avant de pouvoir être livrée au public.

Le Conseil d'Etat vaudois, désireux de fa- cilitier la compagnie, prévisa favorablement. Mais il ne perd pas de vue les mesures de sécu- rité pour les usagers de la route. Oyez plutôt :

Déjà le 12 septembre, le gouvernement vaudois a décidé d'autoriser l'exploitation de la section Lau- sanne-Montétan, en réservant toutefois expressément l'autorisation fédérale nécessaire pour qu'une ligne de chemin de fer puisse être exploitée. Cette au- torisation cantonale, motivée sans doute par l'usage d'une partie de la route cantonale dont le monopole a été accordé à la compagnie, ne fut donnée que sous certaines conditions destinées à garantir la sécurité publique. Ainsi la vitesse ne pourra dépasser six kilomètres par heure ; une clôture devra être posée le long du parcours, à une certaine distance des rails ; le passage des convois devra être annoncé par le son d'une cloche, et l'exploitation ne pourra se faire qu'entre le lever et le coucher du soleil. Vu cette autorisation du gouvernement vaudois, et l'as- surance donnée par la direction de la compagnie de la conformité des travaux avec les stipulations du cahier des charges, le Conseil fédéral a décidé d'ac- corder la demande.

Il n'a pas cru nécessaire, pour de simples motifs de procédure administrative, de refuser satisfaction aux besoins urgents de la compagnie, de l'hôpital de Cery et des populations riveraines de la ligne, il n'a pas voulu en prendre sur lui toute la responsabilité sans avoir quelques garanties, et il a par conséquent invité le Conseil d'Etat vaudois à déclarer catégori- quement s'il consent à accepter la responsabilité d'une bonne exploitation et de l'achèvement suffisant des travaux. En outre, il a été bien dûment stipulé que cette autorisation provisoire et l'acceptation des travaux par le Conseil d'Etat, ne pourront en aucun cas porter préjudice à l'inspection fédérale qui aura lieu après l'achèvement total de la ligne, ni aux dis- positions que les experts fédéraux croiront expres- ses que la demande de la compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens lui a été accordée. La déci- sion du Conseil fédéral sera sans doute accueillie avec joie soit à Lausanne, soit par les populations des contrées parcourues par cette ligne intéressante, qui résout un problème d'une grande importance pour le développement futur du réseau de voies de communication du canton, et qui contribuera pour sa part à l'accroissement de la richesse et de la prospé- rité de votre beau pays. »

GIL Y ZARATE

AU fond de la ruelle, je connais une vieille boutique de coiffeur. Dans la vitrine pendent de longues perruques blondes, noires, brunes ; les unes fines et lisses, les autres crépues. Il me prend souvent envie d'inter- roger ces belles chevelures pour pénétrer le se- cret de leur histoire. Est-ce la misère, ou la ma- ladie, ou la mort qui les a fait tomber sous de cruels ciseaux ? Mais je n'en dis pas davantage : c'est du perruquier que je dois vous parler maintenant.

Gil y Zarate est un petit homme à la veste blanche, espagnol comme son nom l'indique. Son visage est allongé et maigre, ses yeux creux et son corps sec. Il est complaisant, empressé, flat- teur. Au moment où je pénètre dans sa bouti- que, il est occupé.

— Bonjour Monsieur. Asseyez-vous : je n'en ai que pour un instant.

Mais l'instant dure une éternité. Survient un nouveau client :

— Bonjour Monsieur. Asseyez-vous : je n'en ai que pour une minute.

Et la minute, se prolonge indéfiniment. D'ail- leurs on ne perd pas son temps : c'est ici le ren- dez-vous des oisifs du quartier, qui viennent ap- porter et chercher des nouvelles ! ! Cependant les ciseaux vont leur train. Tac, tac, tac, tac, tac. Et les deux lames mobiles et tranchantes tail- lent, mettent bientôt à nu la tête du patient. Alors, elles s'agitent encore quelques instants dans l'espace, comme mues par un moteur invi- sible...

Un coup de peigne, un jet d'eau de Cologne, un coup de brosse, et le tour est joué :

— Cinquante centimes, Monsieur.

Gil y Zarate ne fait pas rire ; mais il applau- dit, il sourit, il est toujours de l'avis de ses clients. Il n'a ni parents, ni amis, ni religion : il a de l'argent et, privé de toute affection, il a reporté sur ses écus tous les sentiments de son cœur.

— Vous avez l'air triste, Monsieur, dit-il à une pauvre ouvrière ?

— Oui, mon oncle est mort hier à l'hôpital !

— Ah ! Triste affaire ! Enfin, si c'est un on- cle à héritage...

A ce moment je voudrais protester et m'en aller ; mais Gil y Zarate a déjà tracé de larges sillons dans ma chevelure et je dois me résou- dre à patienter.

Enfin j'entends le mot libérateur :

— Voilà ! cinquante centimes, Monsieur. Et je sors, persuadé qu'il n'est point de sots mé- tiers, mais oui bien de sottes gens.

Ed. Bezençon.

A PROPOS D'IMPOTS

La France va réformer son système fiscal. Parlera-t-on de l'impôt sur les portes et fenê- tres, l'un de ceux qui ont soulevé le plus de cri- tiques, au cours des âges ?

A ce propos une anecdote est de saison :

Un propriétaire se présente au bureau des contributions avec son bordereau d'impôt.

— Pourquoi, dit-il, me faire payer sur dix fenêtres alors qu'il y en a deux qui ne sont que des jours de souffrance ?

— Hé, monsieur, répond l'employé, ce sont ces jours-là qui comptent le plus dans la vie.

L'habitude. — Au Grand Conseil, un député, habi- tué de cercle, somnole paisiblement pendant une dis- cussion monotone.

L'orateur qui est à la tribune lance tout à coup cette phrase :

— Comme vous le voyez, messieurs, il y a deux questions en jeu.

Alors le dormeur, ouvrant l'œil à demi :

— Banco !

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BROX, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recom- mandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ARTICLES SANITAIRES Caoutchouc Pansements
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.
W. MARGOT & Cie. Pré-du-Marché, Lausanne

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE
G. Guillard-Cuénoud, Palud 1, Lausanne
Grand choix — Réparations garanties — Prix modérés

PHOTOS-APPAREILS Fournitures p^r photographies
Henri MEYER - Photo-Palace
Tél. 27.59, 1 rue Pichard, Lausanne.

VERMOUTH CINZANO
P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

LINGERIE FINE DENTELLES BRODERIES — MOUCHOIRS
Albert FAILLETTAZ, Rue de Bourg 8, Lausanne